

L'AMÉLIORATION DES RÈGLES COMMERCIALES

L'obtention de conditions d'accès aux marchés étrangers qui soient plus sûres et plus prévisibles est cruciale pour les entreprises canadiennes qui souhaitent élargir leurs possibilités d'échange et d'investissement.

L'utilisation de mesures de protection exceptionnelle, comme les droits antidumping ou les droits compensateurs et les mesures de sauvegarde, qu'elles s'appliquent aux échanges loyaux ou déloyaux, peut sérieusement compromettre les avantages obtenus à la suite des cycles précédents en termes de libéralisation des échanges.

L'un des objectifs importants du cycle d'Uruguay est d'améliorer les règles du GATT concernant les subventions et les mesures compensatoires qui influent sur le commerce international. Le Canada souhaite obtenir des disciplines plus claires et plus efficaces concernant le recours aux subventions qui faussent les échanges. C'est pourquoi il tente d'en arriver à un accord multilatéral sur la définition et le calcul des subventions et qu'il veut clarifier les règles, procédures et conditions régissant l'administration nationale des lois en matière de droits compensateurs.

Un objectif connexe consiste à élaborer des règles multilatérales plus efficaces concernant le recours aux "mesures de sauvegarde", telles les mesures d'urgence concernant l'importation prévues à l'article XIX de l'Accord général, la limitation volontaire des exportations et les arrangements de commercialisation ordonnée. Les parties contractantes à l'Accord général discutent également de l'incidence des mesures de sauvegarde sur l'ajustement structurel des industries qui sont touchées par l'évolution des courants d'échange.

Le Canada travaille activement dans le cadre de l'*Uruguay Round* à l'élaboration d'accords-cadres comprenant des règles plus claires, plus équitables et plus efficaces à ce chapitre. Ces accords sont essentiels si nous voulons freiner la tendance à l'unilatéralisme dans l'application des mesures de protection exceptionnelle qui frappent les exportations canadiennes.